RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

ELECTIONS LEGISLATIVES du 18 Novembre 1962

6me Circonscription : VIENNE Sud

Candidature

Docteur Raymond BOUILLOL

présentée par le

CENTRE DES INDÉPENDANTS PAYSANS de l'ISÈRE

Electrices, Electeurs,



– Novembre 1958, Novembre 1962.

Quatre ans se sont écoulés depuis qu'un peu plus de 20.000 électeurs de la circonscription m'ont envoyé siéger à l'Assemblée Nationale.

Quatre années pendant lesquelles des problèmes énormes se sont posés au pays ; l'un d'entre eux, le plus important, à été réglé de la façon que vous savez.

Quatre années, pendant lesquelles le pouvoir par une campagne de dénigrement savament orchestrée, n'a cessé de discréditer le Parlement, et donc le peuple, puisqu'il en est l'émanation directe par le suffrage universel.

Quatre années, pendant lesquelles le parlementaire que j'étais, a eu à faire des choix, difficiles toujours, courageux souvent.

Je vous dois donc des comptes et j'ai pensé qu'en indiquant ici certaines de mes positions je vous permettrais de juger si j'ai trahi votre confiance et si j'ai jamais manqué aux engagements pris en 1958.

Dès Novembre 59, j'ai voté la motion de censure contre l'absence dans le Budget de dispositions en faveur des agriculteurs et des anciens combattants. Nous n'avons été que 109.

En Mai 60, j'ai à nouveau voté la censure contre le refus de convoquer le Parlement demandé par les agriculteurs. Nous n'étions que 122.

Quatre fois consécutives j'ai voté la censure contre la force de frappe, pensant que si les recherches atomiques sont sûrement l'Avenir, elles ne doivent pas être dirigées vers un but militaire. Quand je songe à la profonde misère de nos hôpitaux, à l'insuffisance tragique de nos locaux scolaires, par exemple, je suis épouvanté du choix qu'on a pu faire entre les besoins de la nation.

En octobre dernier, enfin, j'ai voté la censure en face de l'atteinte grave qui était portée à la Constitution. Vous en connaissez le résultat.

Ainsi donc, chaque fois qu'une question importante se posait, j'ai répondu sans ambiguité en pensant aux engagements que j'avais pris vis-à-vis de vous. C'était la seule façon pour moi de manifester.

Vous l'avez en effet remarqué, je suis peu porté sur l'éloquence des carrefours ou des fins de

banquets dominicaux. Je crois encore qu'il est plus sage d'étudier les problèmes à tête reposée et qu'on peut fort bien rendre service à ses concitoyens lorsqu'ils font appel à vous, sans pour cela l'assortir de comptes rendus journalistiques.

Tel j'étais en 1958, tel je suis encore en 1962.

Je continue de penser qu'il faudra bien choisir par exemple entre :

- un régime personnel et un régime réellement républicain.
- entre une Europe intégrée et non pas seulement un Axe PARIS/BONN.

Je crois encore à la libre entreprise et à son avenir, comme je pense que la petite propriété peut encore être maintenue.

Quant aux remous qui ont ébranlé la profession agricole, il faut bien reconnaître qu'ils n'étaient que trop justifiés. Les mesures prises s'avèrent encore insuffisantes, et sans une réadaptation des prix agricoles jamais la parité ne sera obtenue dans ce domaine.

L'effort en faveur des vieillards n'à pas été ce qu'il aurait dû être ; beaucoup de nos vieux ont à peine de quoi vivre. Je considère pour ma part qu'un pays qui délaisse ses vieillards se déshonore, et je ferais l'impossible pour améliorer leur situation.

J'estime que la vie d'une nation repose sur ses finances et sur sa monnaie. Reconnaissez avec moi qu'à l'actif du gouvernement un remarquable redressement financier a fait du Franc une des monnaies les plus fortes. Il convient de dire que cette politique fut celle du **Président PINAY** et de ses deux successeurs.

Electrices, Electeurs,

Si vous pensez que je n'ai pas changé depuis 1958,
Si vous pensez que je n'ai pas trompé vos aspirations dans mes votes successifs,
Si vous pensez que je puisse encore défendre les libertés qui vous sont chères,
Vous me ferez encore confiance le 18 Novembre 1962

En votant INDÉPENDANT PAYSAN
En votant :

Raymond BOUILLOL

Docteur en médecine
Maire de Marcilloles
Conseiller Général de Roybon
Député sortant

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Albert CAPPIOT

Maire de Saint-Maurice-l'Exil
Chevalier du Mérite Agricole
Palmes Académiques

IMP. CLUZE - ST-MARCELLIN 11-1962